



LA LETTRE INFO N° 21 – Mai 2023

Association pour la Promotion Rurale Internationale (APRI)

149, rue Jodelle 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE – France

Adresse mail : aprisolidaire@gmail.com Adresse du site : <http://apri.fmc-sc.org>.

Editorial Etienne et Virginie Lurois

En marche vers Compostelle, nous ressentons le bonheur d'être accueillis particulièrement à la suite d'une étape un peu plus éprouvante que les autres.

En chemin, un panneau « ZONE LIBRE » nous apprend que le village traversé se situe sur l'ancienne ligne de démarcation et a été une terre d'accueil pour de nombreux réfugiés entre 1939 et 1942.

Comment pour nous, membres de l'association APRI, ne pas faire le parallèle entre notre passé proche et la situation actuelle vécue par les communautés villageoises du Burkina Faso fuyant les attaques djihadistes ?

Et comment ne pas se sentir solidaires alors qu'il y a tout juste un mois, participant à l'assemblée générale d'APRI nous constations, malgré la situation de détresse, les projets en cours se poursuivent et d'autres projets voient le jour.

Au Burkina Faso et au Togo, l'expérience acquise par frère Benoît permet à de nouveaux groupes de s'organiser en AGR en respectant l'évolution des réglementations gouvernementales.

La poursuite de l'aide auprès des étudiants exilés de la région de Pama s'intensifie. Malheureusement nous ne pourrions probablement pas répondre à toutes les demandes.

Faute de terre, sous l'impulsion de Sœur Anatolia, des femmes déplacées ont en projet d'expérimenter la culture hors-sol.

La présence des frères et sœurs en Afrique et des liens tissés avec les populations permettent, grâce à votre générosité, d'apporter beaucoup d'espoir. Du fond du cœur soyez en tous remerciés !

Qu'est-ce qu'une AGR ?

Depuis quelque temps, des communautés de frères du Togo et du Burkina-Faso demandent à l'APRI de les soutenir en vue d'aider des personnes, en particulier des femmes à créer des A.G.R.

Pour essayer de comprendre de quoi il s'agit, nous avons posé quelques questions à Frère Benoît de la communauté des frères de Birni, au nord du Bénin, qui ont déjà une expérience dans ce domaine.

Apri – Sr Colette Deschamps : Frère Benoît, peux-tu nous dire ce qu'est une AGR ?

Benoît : Une AGR est une **Activité Génératrice de Revenus**. Cela consiste à prêter une petite somme d'argent à des personnes, en particulier des femmes. Elles peuvent créer une activité qui leur permet de gagner de l'argent. Ainsi, ces personnes peuvent améliorer leur vie et celle de leur famille.

Apri : Comment faites-vous ?

Benoît : Pour cela nous demandons aux personnes qui viennent nous solliciter de se constituer en groupement de 5 à 20 personnes et nous les accompagnons avant et après la mise en route pour qu'elles soient responsables de leur groupement, pour cela nous proposons des réunions dans leurs villages pour les aider à s'organiser. Le groupement leur permet d'être solidaire entre elles.

Apri : Pourquoi vous êtes-vous lancés dans le soutien à des personnes qui veulent faire des A.G.R. ?

Benoît : Nous sommes situés dans une région agricole au nord du Bénin, nous travaillons avec la population en vue **d'un développement solidaire et durable et en vue d'une auto prise en charge**.

Nous voulons encourager les agriculteurs, les commerçants, des transformateurs de produits agricoles comme le soja, le maïs, le mil, à développer leur activité. Des groupements de femmes viennent aussi nous solliciter.

Apri : Pour ces femmes, en quoi consistent leurs activités ?

Benoît : Les femmes sont très commerçantes, elles achètent, transforment et revendent leurs produits au marché. Par exemple, elles achètent le soja ou d'autres céréales en gros, elles fabriquent du fromage de soja ou d'autres nourritures qu'elles revendent au marché. Ce qui leur permet d'avoir du revenu.



Photo : réunion d'un groupe de bénéficiaires de l'aide pour les AGR

Une bonne AGR peut permettre aux familles de mieux se nourrir, se soigner, d'envoyer les enfants à l'école, etc...

Actuellement, nous créons une coopérative pour faciliter la gestion et être en conformité avec la réglementation financière du pays. C'est important et nécessaire pour que l'activité puisse durer.

Soutien aux scolaires déplacés à Fada au Burkina Faso

Le Frère Gaston, nous a transmis son rapport pour le soutien aux jeunes scolaires qui ont été obligés de quitter Pama ou ses environs. Nous vous transmettons quelques éléments.

Les joies observées

Le témoignage reçu de la dame qui accompagne les jeunes filles de Pama déplacées à Fada, montre que notre action d'accompagnement à ces jeunes a un grand effet positif sur leur situation actuelle. Une autre dame rencontrée le dimanche soir lorsque j'étais à Fada, m'a dit qu'elle a croisé un des jeunes, qui avait reçu son enveloppe le samedi matin, revenir du marché avec des vivres. Ça l'a vraiment touchée car c'est un signe que ce jeune était vraiment dans le besoin alimentaire.



Photo : quelques jeunes pendant la distribution de l'aide à Fada N'Gourma

Beaucoup d'entre eux ont pu commencer leur année scolaire grâce à ce financement que nous avons reçu d'APRI. Plus de la moitié m'ont appelé ou envoyé un SMS pour me dire merci et m'ont chargé de transmettre leur remerciement aux confrères et à l'APRI en accompagnant des bénédictions.

Les difficultés rencontrées

D'abord, c'est de constater que ce qu'on leur apporte est minime face aux situations précaires de beaucoup d'entre eux.

Ensuite, c'est la distance entre nous et ces jeunes. Je n'ai pu voir que ceux qui sont à Fada. Et même là, ce ne sont pas tous et en plus ce n'est qu'une rencontre à l'église. Il est difficile d'accompagner une personne à distance, d'autant plus que les déplacements sont dangereux et déconseillés compte tenu de la situation sécuritaire.

Rapport financier

De 95 estimé lors de la demande adressée à APRI nous avons apporté cette aide à 126 jeunes. Ce qui nous a amenés à revoir les prévisions de don à 35 000 FCFA (53 euros) pour les collégiens et les universitaires et 20 000 FCFA (31 euros)

✂.....

Nom-Prénom : _____

Mail *: _____

Adresse : _____

Montant de mon don : _____ Souhaite recevoir un reçu fiscal : OUI ☐ NON ☐

Chèque à envoyer à : APRI 149 rue Jodelle 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE

** L'envoi de cette lettre semestrielle par voie postale a un coût que nous pouvons réduire si vous nous indiquez votre adresse mail ou si vous nous informez que vous ne souhaitez plus la recevoir. Merci d'avance*

pour ceux du primaire. Mais après ces 126 bénéficiaires, d'autres nouveaux continuent à nous appeler pour demander de l'aide. Aujourd'hui, je dénombre 197 jeunes scolaires qui ont besoin d'accompagnement financier à cause de cette situation d'insécurité au Burkina et qui attendent de nous de l'aide financière.

Merci de votre soutien que nous reconduisons cette année. A l'APRI nous pensons qu'un écolier qui peut se former ne tombera pas dans l'enrôlement des terroristes. Nous pourrions continuer ce soutien si nos moyens financiers augmentent. Nous comptons sur vous et sur votre générosité.

Projet de culture hors sol au Burkina Faso

Lors d'un reportage télévisé, Sr Anatolia a découvert l'existence de la culture hors sol au Burkina. Elle a pensé que cela pourrait aider les personnes déplacées qui n'ont plus de terrain pour cultiver. Elle a donc rencontré le responsable d'une association qui travaille beaucoup pour le bio et la culture hors sol notamment. Il est prêt à venir donner une formation.



Sr Anatolia a proposé une première rencontre pour les



personnes intéressées. 14 personnes sont venues. Elles ont pu échanger sur leurs motivations pour ce mode de culture. Elles se sont engagées à cotiser pour d'éventuels frais de formation. Un projet plein d'espoir !

Claire SOURICE

Nouvelle membre de l'APRI depuis mars 2023